

LA RÉGION T'ACCOMPAGNE TOUTE L'ANNÉE !

LOGEMENT

**JUSQU'À 300 €
POUR T'AIDER
À T'INSTALLER**

**15-25 ANS
RETROUVE TOUS TES
AVANTAGES SUR**

YEPS.FR

**LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE**

toujours à tes côtés!



Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes

YEPS
LE PASS DES JEUNES EN CENTRE-VAL DE LOIRE


Région
Centre-Val de Loire



UN COUP DE POUCE POUR TE LOGER ?

**BESOIN D'UNE AIDE POUR FINANCER TON PREMIER
LOGEMENT OU TROUVER UNE SOLUTION TEMPORAIRE
POUR TES ÉTUDES ? YEP'S A LES CLÉS QU'IL TE FAUT !**

➔ **L'AIDE RÉGIONALE AU DÉPÔT DE GARANTIE, TU CONNAIS ?**

Tu t'installés dans ton premier logement. Ton propriétaire/bailleur te demande une caution. Destinée aux moins de 26 ans, l'aide régionale au dépôt de garantie est une avance remboursable correspondant au montant de la caution exigée, dans la limite de **300 €** (150 € pour une colocation). Viens vite la découvrir sur yeps.fr !

*De ton côté,
tu t'engages à
rembourser l'aide
en six mensualités.*



➔ **TES ÉTUDES SE DÉROULENT LOIN DE CHEZ TOI ?**

Tu cherches un logement temporaire pour suivre ta formation ou effectuer un stage en entreprise ? La Région Centre-Val de Loire t'aide à trouver une solution de logement temporaire et t'accompagne dans tes démarches.

*Pour plus d'informations, rendez-vous
sur www.elogement.regioncentre.fr*

➔ **COMMENT EN BÉNÉFICIER ?**

Tu dois constituer un dossier comprenant les pièces suivantes :



- un courrier de demande d'aide au dépôt de garantie pour une première installation,
- une attestation sur l'honneur de première installation,
- un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- une copie du bail de moins de trois mois,
- une copie de ta pièce d'identité recto-verso,
- ton relevé d'identité bancaire.

Envoie ton dossier à :

**Xavier Tribalat - Région Centre-Val de Loire
9 rue Saint-Pierre Lentin
CS 94117 - 45041 Orléans Cedex 1**

*Attention : ta demande doit être adressée
à la Région dans un délai maximum de
trois mois après la signature du bail.*

Toutes les infos sur yeps.fr



**inscris-toi tout
de suite sur yeps.fr
ou via l'appli**